

Mesdames, Messieurs,

Il me revient une fois encore, avec le président de la CNCPJ, de présider la cérémonie de remise des diplômes de commissaire-priseur à la nouvelle promotion.

C'est un exercice que j'affectionne tout particulièrement tant il est à la fois réjouissant et émouvant de célébrer les jeunes générations au seuil de leur carrière professionnelle.

Mais j'ai cette année une raison supplémentaire de me réjouir : c'est d'être accueilli par vous, Monsieur le Président, au Conseil Constitutionnel.

C'est un honneur pour tous ceux ici présents d'être ce soir dans les salons d'une des plus hautes autorités de l'Etat et je tiens tout particulièrement à vous en remercier.

Il faut voir dans le vœu de nos diplômés de voir couronner leur réussite dans ces lieux, une symbolique à plusieurs facettes :

- Le désir de pouvoir approcher une institution suprême de la République avec sa part de mystère, que les journées du patrimoine ne suffisent pas à combler.
- Le plaisir de se retrouver au Palais Royal, merveille d'équilibre et de pureté architecturale où l'histoire du patrimoine se conjugue avec celle de tant de hauts personnages de la France.
- L'attachement à voir se conjuguer toutes les expressions de l'art dans leur classicisme ou leur modernité et dont les aménagements des locaux du Conseil Constitutionnel rendent si bien compte.

Mais si l'attachement de la promotion à être reçue ici ce soir s'est exprimé si fortement, c'est à vous personnellement, Monsieur le Président, qu'il le doit.

Chacun connaît votre parcours exceptionnel. Mais je crois pouvoir dire que ce n'est pas l'homme politique éminent que vous êtes (le plus jeune Premier Ministre de notre République), ce n'est pas le major de l'agrégation de lettres modernes de la rue d'Ulm que nos jeunes diplômés souhaitent pouvoir approcher : c'est au fin connaisseur et à l'amateur d'art passionné qu'ils souhaitent pouvoir s'adresser.

Savez-vous, Monsieur le Président, que vous avez été deux fois plébiscité : d'abord comme l'hôte de cette cérémonie qui représente tant pour eux, ensuite comme parrain de leur promotion. Vous êtes le seul, depuis que nous organisons cette remise des diplômes, à cumuler cette double qualité.

Votre vision de l'art et des artistes, votre complicité intellectuelle avec eux, votre curiosité à connaître toutes les arcanes de ce domaine, votre souci d'avoir une perception concrète du fonctionnement du marché qu'il génère et votre désir de faire partager les réflexions qu'il vous inspire et que vous menez avec l'indépendance d'esprit que chacun vous connaît, ne pouvaient que séduire nos commissaires-priseurs.

Vous avez eu souvent l'occasion de le dire : l'art n'a pas de frontière, ni externe ni interne. Issu d'une lignée de grands antiquaires, votre intérêt à l'égard des sociétés de ventes volontaires n'en est pas

moindre et le monde des conservateurs vous est familier. Cette perception globale et décloisonnée, ces approches complémentaires, sont le propre d'une vision d'avenir dans le contexte de repliement sur soi qu'hélas nous ne connaissons que trop.

Dans une concurrence internationale si exacerbée, vous vous êtes toujours montré soucieux du rayonnement artistique de la France. Chacun pense bien sûr à votre livre paru en 2010 « Le cabinet des douze, regard sur les tableaux qui font la France », témoin de votre éclectisme. J'y ajouterai cette phrase que vous avez prononcée : « La France avec ses valeurs et sa mémoire est autant représentée par ses peintres et ses musées que par ses chefs d'Etat, ses paysages, ses auteurs ou ses industries ».

Vous comprenez donc la profondeur de nos remerciements pour votre présence ici ce soir.

\*  
\*       \*

Cher Gérard Schlosser, mes remerciements n'en sont pas moindres pour avoir bien voulu qu'une de vos œuvres devienne le symbole de cette promotion et accompagne, dans sa reproduction, la remise de chaque diplôme.

Lorsque l'on parcourt votre œuvre (si tant est que l'on puisse la parcourir, tant elle est riche), plusieurs mots viennent à l'esprit : diversité, singularité, liberté, sérénité, intensité, émotion, trouble, malice, proximité, bienveillance.

Vous êtes un artiste atypique, difficile à caractériser.

Dans votre longue carrière (puisque vous avez commencé à la fin des années 50) vous avez pratiqué l'orfèvrerie et la sculpture avant de venir à la peinture, tout en vous intéressant à la photographie.

Votre langage pictural depuis le début 70, utilisant la couleur et la représentation précise des corps, a fait dire à certains que votre peinture s'inscrit dans le courant de « l'hyperréalisme », tandis que d'autres voient en vous un peintre de la « figuration narrative », vous qui savez si bien saisir ces moments de vie dans leur simplicité mais aussi dans leur questionnement. Vos œuvres obligent à changer de regard, à dépasser parfois un premier niveau de trouble ou de gêne, face à la nudité de parties d corps ou la dimension émotionnelle de l'intimité. Incontestablement, l'individu est un élément clé dans votre démarche artistique.

Une phrase me semble bien résumer votre démarche : « j'aimerais qu'en voyant mes images on ait envie de modifier son comportement, qu'on prenne conscience de l'importance de la recherche de l'équilibre, de l'énergie que l'on possède et dont on pourrait se servir pour transformer la vie ».

Ces propos ont eu un effet incitatif dans le choix, parmi vos œuvres, de celle qui pourrait symboliser au mieux le seuil d'une carrière professionnelle, si désirée et si attendue. Cette toile vierge n'est pas le tableau belliqueux de Yasmine Reza qui déchaîne les passions et brise les amitiés. Cette page blanche est un appel à construire et à innover, tout ce à quoi aspirent nos jeunes diplômés.

\*  
\*            \*

C'est vers vous et ceux qui vous entourent que je me tourne à présent.

D'abord pour vous adresser mes plus vives et sincères félicitations au nom du Conseil des ventes et en mon nom personnel pour la réussite à une formation exigeante, deux examens l'un à l'entrée l'autre à la sortie, et longue (24 mois de stage) qui vous a demandé une constance dans l'effort et une capacité à s'intégrer dans les univers des maisons de vente.

S'il y a beaucoup d'aspirants, il y a eu peu d'élus. Vous êtes 25 diplômés (exactement comme l'an dernier). Cette année 15 hommes et 10 femmes ; une bonne alternance : en 2014, 19 femmes et 6 hommes.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui vous ont accompagnés ou dirigés et qui sont directement impliqués dans la conception, la gestion et la formation : C. Baron et P. Colombier du Conseil des ventes en lien avec la Chambre nationale des commissaires-priseurs judiciaires, les maîtres de stage, l'ESCP Europe et l'Ecole du Louvre qui assurent respectivement l'apprentissage du management et la connaissance de l'histoire de l'art.

Acceptez donc, en ce jour tous les vœux de réussite professionnelle que forment pour vous l'ensemble des membres du Conseil des ventes.

Comme vous le savez le marché de l'art est en profonde transformation et par là même, la profession de commissaire-priseur en pleine évolution : l'internationalisation accroît le nombre des acquéreurs potentiels alors que l'offre de vente de biens de haute qualité est par là même la concentration du marché s'accroît ; des secteurs initialement de niches accèdent au 1<sup>er</sup> rang (BD ; véhicules de collection) ; la financiarisation et le caractère spéculatif de certains domaines déjouent les prévisions même si le mouvement à la baisse, amorcé en 2015, semble persister ; l'internet offre toutes les possibilités mais a généré un marché non régulé aux ambitions affichées.

Devant cette évolution, plus que jamais des stratégies s'imposent et des choix sont nécessaires. Aux questionnements que toute pratique de management intègre et auxquels votre formation vous a préparés, de nouvelles alternatives viennent s'ajouter. Ainsi la profession de commissaire de justice qui sera mise en place en 2022 transformera juridiquement mais sans doute aussi économiquement le paysage professionnel pour tous ceux – l'immense majorité – qui possèdent la double qualité de commissaire-priseur volontaire et de commissaire-priseur judiciaire. Elle ouvre aux seconds ce qui était jusqu'à présent l'activité propre des huissiers de justice dans le domaine juridique et parallèlement, elle permet à ces derniers de pratiquer sans limitation les ventes judiciaires et même, mais dans une SVV et aux conditions de ce secteur, des ventes volontaires.

C'est maintenant qu'il vous faut envisager un plan de carrière : voulez-vous investir personnellement dans le nouveau domaine qui vous est ouvert, vous associer avec un huissier de justice ; vous limiter aux ventes volontaires, développer une politique associative voire de regroupement entre vous ?

Autant de choix à assumer.

Et si j'emploie ce terme, c'est à dessein. Nul terme ne me semble plus important à l'aube de votre carrière.

Il vous appartiendra dans l'exercice de votre profession :

- D'assumer pleinement les exigences de compétence qui s'attache à une qualité que le législateur français – le seul au monde dans ce domaine – a souhaité voir réglementé dans l'intérêt public.
- D'assumer pleinement le devoir d'indépendance que vous impose votre statut d'arbitre des enchères : vous pouvez vous entourer, mais vous ne devez jamais vous dessaisir.
- D'assumer complètement vos responsabilités dans ce contrat de confiance qui vous lie à la clientèle.
- D'assumer enfin et je terminerai par là, vos devoirs éthiques. Dans le contexte actuel, surmédiatisé mais réel, de patrimoines culturels pris en otage, entre marchandage, trafic et destruction, spéculation, blanchiment et suspicion de falsification, vous ne devez pas seulement obéir à une déontologie normative mais avoir une éthique comportementale au quotidien.

Pour reprendre, Monsieur le Président, une expression si marquante que vous avez eue : « les œuvres d'art ne doivent jamais être des proies ».

Ces propos ne sont sans doute pour vous, chers diplômés, que des mots abstraits dans cette soirée festive. Je le comprends fort bien, mais je vous demande seulement, lorsque en exerçant, vous serez amenés à être confrontés à des dilemmes, de ne pas les oublier.

Je sais d'ailleurs que ce sera le cas car il ne peut y avoir d'excellence, et vous avez prouvé avoir atteint ce niveau, sans exigence.

Je vous remercie.